



1.2.3.4.5.Ô

Préavis de grève le 13 juin

Soir 3 supprimé : la démocratie en danger !

La suppression annoncée du Soir 3, la seule édition de France 3 qui accueille chaque soir un invité, voire deux le week-end, porte un sérieux coup de canif à notre mission de service public. Car le public dans ce projet est tout simplement ignoré et méprisé.

Alors que le Soir 3 obtient depuis le début de l'année des records d'audience (jusqu'à 1,6 million en avril), le projet de la direction propose de nous couper du public de France 3.

Public fidèle et dont la confiance a été gagnée sur la durée. Ainsi le Soir 3, espace du débat démocratique, accueille chaque semaine des représentants de la diversité politique, une centaine par an.

Quel est donc le projet qu'on leur propose ?

Les stars de la politique auront toujours droit aux honneurs d'un grand rendez-vous de France 2, pour les autres, et ils sont nombreux, ce sera les oubliettes de France Info... Une chaîne thématique sur le canal 27 à l'audience confidentielle (on parle de 30000 téléspectateurs en soirée).

Cachez ces partis que l'on ne saurait voir !

Alors que l'on sort d'une élection européenne et que les municipales se profilent déjà, On voit bien qu'à chaque campagne la question de la représentation de la diversité politique sur le service public se pose. Soir 3 sait y répondre par la diversité de ses invités mais aussi par la diffusion de reportages qui ne se contentent pas de reproduire des images déjà vues partout.

Pour cette raison et avant qu'il ne soit trop tard nous demandons de toute urgence une expertise suspensive sur les conséquences en termes de représentation démocratique que la suppression du Soir 3 pourrait entraîner.

Compte tenu de cet enjeu pour le débat national et en cohérence avec la position commune adoptée par les élus et organisations syndicales, nous réitérons notre demande de retrait du projet de suppression du Soir 3.

À cette fin, nous appelons les personnels concernés au Siège et en Régions à cesser le travail le 13 juin, 70^{ème} anniversaire du 1^{er} journal télévisé, à compter de 0h00 et pour une durée de 24h00.

Paris, le 6 juin 2019

Pour la CGT,

Marc Chauvelot,
DSC

Pour FO,

Marie-Pierre Samitier,
DSC

Pour la CFDT

José Lamude
DSC CFDT

Reçu avec les réserves Message
le 06/06/19 à 17h40